

Demande en obtention d'un abonnement « Studentenabo »

Avez-vous déjà un compte mShop ?

OUI NON

Si non, veuillez d'abord créer un compte sous www.mshop.lu avant d'effectuer votre demande d'un Studentenabo. L'existence d'un compte mShop est indispensable à l'obtention d'un Studentenabo.

Je veux faire (veuillez cocher la case correspondante)

Ma première demande d'un « Studentenabo »

Ma demande de renouvellement de mon « Studentenabo »

Veuillez faire votre choix et cocher les cases correspondant à votre situation

Je ne suis pas titulaire d'une **mKart personnalisée** (avec ma photo)



Veuillez joindre à votre demande une photo d'identité récente datant de moins de 12 mois, de format 35mm X 45mm uniquement, sur fond clair et uni.



Je suis titulaire d'une **mKart personnalisée** (avec ma photo)



Veuillez indiquer le numéro de la carte (ex. 9.000-12.345.678-9):

9.000 - _____



Envoi de la demande (veuillez cocher la case correspondante)

Envoi par voie postale à l'adresse suivante : Verkéiersverbond, BP 640, L-2016 Luxembourg

Remise au guichet des Centrales de mobilité (aux gares de Luxembourg et de Belval-Université) (<https://www.mobiliteit.lu/contact>)



Mode de retrait

Par courrier + Pick Up

(par courrier à l'adresse mentionnée dans la rubrique « Informations personnelles » ; veuillez trouver plus d'informations sur le Pick Up sous <https://mshop.lu/pages/pickup>)

Mode de retrait

Par Pick Up

(veuillez trouver plus d'informations sur le Pick Up sous <https://mshop.lu/pages/pickup>)

Conditions d'obtention, d'émission et d'utilisation d'un abonnement « Studentenabo »

1. GENERALITES

Toute émission d'un abonnement « Studentenabo » est soumise à la création préalable d'un compte client personnel sous www.mshop.lu, le guichet en ligne du Verkeiersverbond. Le client qui n'est pas titulaire d'une mKaart personnalisée doit remettre la demande au verso dûment remplie et signée, accompagnée d'une photo d'identité récente datant de moins de 12 mois, de format 35mmX45mm uniquement, sur fond clair et uni.

Comme les abonnements « Studentenabo » sont strictement personnels et incessibles, le client doit remettre une copie d'une pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport) lors de la remise du formulaire complété et signé.

Les abonnements « Studentenabo » sont exclusivement chargés sur une mKaart personnalisée.

2. DEFINITION

Par carte **mKaart personnalisée** on entend une carte électronique mKaart qui identifie le titulaire au recto par sa photo d'identité, son nom, son prénom et sa date de naissance.

3. ABONNEMENTS ET BENEFICIAIRES

Studentenabo (abonnement annuel réseau étudiant) : valable pour tout étudiant qui suit des études universitaires, ayant moins de 30 ans.

4. PARCOURS

Studentenabo : valable sur toutes les lignes des AVL, CFL, LUXTRAM, RGTR et TICE. Les abonnements « Studentenabo » sont valables au départ et à destination d'un point frontière.

5. DUREE DE VALIDITE

Studentenabo : à partir du 1^{er} août jusqu'au 1^{er} octobre de l'année suivante à 04h00.

6. CLASSES ET SURCLASSEMENT

Studentenabo : 2^e classe, surclassement non autorisé.

7. PIECES JUSTIFICATIVES

Studentenabo :

- Certificat d'inscription de l'université
- Copie d'une pièce d'identité officielle

8. DELAI D'EMISSION

Les abonnements « Studentenabo » sont uniquement émis par la Mobilitézentral du Verkeiersverbond, dans un délai de 10 jours ouvrables après réception de la demande.

9. DELIVRANCE D'UN DUPLICATA

Studentenabo :

En cas de perte, de vol ou de détérioration d'une mKaart personnalisée, un duplicata peut être délivré contre perception d'un prix forfaitaire fixé dans les tarifs affichés à la Mobilitézentral et sur www.mobiliteit.lu, contre remise des pièces suivantes :

- perte ou vol de la mKaart personnalisée : une déclaration afférente émise par la Police,
- détérioration de la mKaart personnalisée : la carte concernée est à joindre à la demande.

Lorsque la mKaart personnalisée d'un voyageur est devenue illisible et ne peut plus être utilisée sans raison apparente (comme par exemple par un défaut technique), le voyageur est dispensé du règlement du prix forfaitaire prévu pour l'émission d'un duplicata.

10. CHARGEMENT D'AUTRES PRODUITS

Etant donné que la carte mKaart personnalisée est une carte multifonctionnelle, d'autres produits que ceux mentionnés à l'art. 3 peuvent également être chargés sur celle-ci. Les produits impersonnels tels que billets courte ou longue durée, ou carnets courte ou longue durée, gardent leur caractère impersonnel sur une mKaart personnalisée.

11. NON-OBSERVATION DES PRESCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Tout constat d'infraction tarifaire donne lieu à la perception d'une amende administrative. En cas de comportement inconvenant ou d'infractions aux conditions d'utilisation, les transporteurs, conformément aux dispositions en vigueur et notamment conformément à la loi du 13 septembre 2013 modifiant la loi du 19 juin 2009 sur l'ordre et la sécurité dans les transports publics, se réservent le droit de retirer la mKaart personnalisée et de refuser le droit au bénéfice de la faveur de l'abonnement en question pour une durée à fixer en fonction de la gravité des faits constatés.

12. REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DES DONNEES

Le « Verkeiersverbond » ainsi que les opérateurs AVL, CFL, LUXTRAM, RGTR et TICE s'engagent à respecter la législation en matière de traitement et de stockage des données personnelles du client.

Par la création d'un compte mShop et par la demande en obtention d'un abonnement « Studentenabo », le client accepte expressément le traitement des données à caractère personnel fournies sur le verso de la présente demande. Le responsable du traitement des données est le « Verkeiersverbond ».

Le client a un droit d'accès aux données. Il a le droit de les faire rectifier en s'adressant par courrier au « Verkeiersverbond », adresse : B.P. 640 à L-2016 Luxembourg ou par e-mail à l'adresse service@verkeiersverbond.lu.

Les données personnelles du client sont conservées pendant toute la durée de

l'utilisation du service et pendant une durée d'un an après la fin de l'utilisation du service. Les données personnelles peuvent être échangées entre le « Verkeiersverbond » et les différents opérateurs utilisant la base de données commune, à savoir : AVL, CFL et TICE. Le transfert des données personnelles se fait avec l'accord du client en fournissant la clé d'authentification. Les données pourront également être transmises à toute autorité compétente dans le cadre de leurs missions légales.

Selon l'article 30 de la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel :

« (1) Toute personne concernée a le droit :

(a) de s'opposer à tout moment pour des raisons prépondérantes et légitimes tenant à sa situation particulière, à ce que des données la concernant fassent l'objet d'un traitement, sauf en cas de dispositions légales prévoyant expressément le traitement. En cas d'opposition justifiée, le traitement mis en œuvre par le responsable du traitement ne peut pas porter sur ces données; (Loi du 27 juillet 2007)

(b) de s'opposer, sur demande et gratuitement, au traitement la concernant envisagé par le responsable du traitement « des données » à des fins de prospection; il incombe au responsable du traitement de porter l'existence de ce droit à la connaissance de la personne concernée;

(c) d'être informée avant que des données la concernant ne soient pour la première fois communiquées à des tiers ou utilisées pour le compte de tiers à des fins de prospection et de se voir expressément offrir le droit de s'opposer, gratuitement, à ladite communication ou utilisation.

(2) Quiconque contrevient sciemment aux dispositions du présent article est puni d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 251 à 125.000 euros ou d'une de ces peines seulement. »

13. MODIFICATION DES CONDITIONS

Les présentes conditions peuvent être modifiées à tout moment afin de les adapter à la réglementation en vigueur, respectivement en cas de modifications de la technologie ou des pratiques. Les nouvelles conditions sont publiées sur le site internet www.mobiliteit.lu. Le client ne sera pas informé systématiquement d'une modification.

14. DISPOSITIONS FINALES

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions sont en contradiction avec la législation ou plus précisément avec le règlement ministériel fixant les tarifs des transports publics, la clause de la législation ou du règlement ministériel s'y substitue avec effet à partir de la date telle que prévue dans la loi ou dans le règlement ministériel.

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions sont considérées comme nulles, non écrites, non valables, illégales, non opposables ou non applicables, les autres dispositions demeurent pleinement applicables.

Conditions au 02.08.2017